

Objet : Avenant n°1 - Affaire n°23S0048 Réhabilitation et mise en conformité de la Ferme Dupire : Installation de la médecine du travail - Lots 1 à 6 - Marché de travaux à procédure adaptée du 15 janvier 2024

N° : VA_DEC2024_498
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 et R2194-7 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure avec les sociétés :

- SAS BRUNO VANMARCKE, domiciliée 16 Rue du Vert Bois, à NEUVILLE-EN-FERRAIN (59960), l'avenant n°1 du marché Réhabilitation et mise en conformité de la ferme Dupire : Installation de la médecine du travail – Lot n°1 Maçonnerie/ Carrelage mural, afin de tenir compte de la modification de la durée d'exécution des travaux ;

- SAS DELEPIERRE, domiciliée 52 Rue Henri Delecroix, à HEM (59510), l'avenant n°1 du marché Réhabilitation et mise en conformité de la ferme Dupire : Installation de la médecine du travail – Lot n°2 Menuiseries extérieures, afin de tenir compte de la modification de la durée d'exécution des travaux ;

- SARL P.R3.B.I, domiciliée 27 Rue Jeanne Maillotte, à LA MADELEINE (59110), l'avenant n°1 du marché Réhabilitation et mise en conformité de la ferme Dupire : Installation de la médecine du travail – Lot n°3 Plâtrerie/Plafond/Menuiseries intérieures, afin de tenir compte de la modification de la durée d'exécution des travaux ;

- SCHEPENS DECORATION, domiciliée 244 Rue de l'Yser, à TOURCOING (59200), l'avenant n°1 du marché Réhabilitation et mise en conformité de la ferme Dupire : Installation de la médecine du travail – Lot n°4 Peinture/Revêtements de sols, afin de tenir compte de la modification de la durée d'exécution des travaux ;

- SAS ELECTRO, domiciliée 3 Rue du Docteur Lepan, à LOMME (59160), l'avenant n°1 du marché Réhabilitation et mise en conformité de la ferme Dupire : Installation de la médecine du travail – Lot n°5 Electricité, afin de tenir compte de la modification de la durée d'exécution des travaux ;

- VOLPE PLOMBERIE CHAUFFAGE, domiciliée 99B Rue de Tourcoing, à ROUBAIX (59100), l'avenant n°1 du marché Réhabilitation et mise en conformité de la ferme Dupire : Installation de la médecine du travail – Lot n°6 Chauffage/VMC, afin de tenir compte de la modification de la durée d'exécution des travaux et de l'ajout de prestations.

Conformément aux articles L2194-1 et R.2194-7 du Code de la commande publique, le marché dont la désignation précède est modifié dans les conditions fixées pour rectifier une erreur matérielle et prolonger la durée d'exécution des travaux, ainsi que pour prendre en compte l'ajout de prestations concernant le lot 6.

Imputation budgétaire : 21311 020 2200 BUDUPI

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le lundi 5 août 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-204804-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 28 août 2024